

COMITÉ SPÉCIAL

DES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le VENDREDI 16 novembre 1945.

Le Comité spécial des Affaires des anciens combattants a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit de 20 à 15 membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. A. TUCKER.

TÉMOINS:

M. W. S. Woods, sous-ministre des Affaires des anciens combattants;
M. W. G. Gunn, conseiller juridique, ministère des Affaires des anciens combattants;
M. C. Murchison, directeur, établissement de soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER

IMPRIMERIE DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI